



CONSEIL MUNICIPAL du mardi 19 mai 2026 COMPTE-RENDU

Ordre du jour :- Adoption du Conseil municipal du mardi 21 Avril
Délibération pour devis sol de la cantine
Délibération pour nomination du correspondant Défense
Délibération CALEOL pour l'attribution des logements
Délibération Modification du tableau des emplois permanents
Questions diverses

Date de la convocation : 13 mai 2026

PRÉSENTS : Mmes BERARDAN C., MOREL-PACLET C., M. GABILLET O., Mmes BERTILLOT M.C, MALECKI A., MM. CURT P., ROBIN T., FONTAINE J.M., CARLET J., CHAROBERT M., Mme LOUVENAZ L., M. DUTEIL A., Mmes SCHMITT E., PASIC S., BERRET M.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme SCHMITT Elodie

Le compte rendu de la réunion du mardi 21 avril est adopté par le conseil municipal.

DE202605-640 OBJET : Devis pour changement du sol de la cantine

Ayant constaté que le sol de la cantine est détérioré, Madame le Maire propose de retenir la Sarl MEGASOL de Chanoz-Chatenay pour remplacer le revêtement existant et qui propose la pose d'un PVC en laies de 2m pour une surface de 93m² s'élevant à 6 300€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** le devis de la Sarl MEGASOL s'élevant à **6 300€ TTC** pour le changement du sol de la cantine
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous document concernant ce dossier.

DE202605-641 OBJET : Nomination d'un correspondant Défense

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande par le Ministère des Armées et des Anciens Combattants de désigner le correspondant Défense. Le Délégué militaire du département de l'Ain, nous informe du souhait de la continuité de l'information régulière sur les questions défenses, un rôle d'information des évènements et activités entre les forces armées et la population, sensibilisation des jeunes recensés sur le parcours citoyen, facilitation des échanges, comme précisé dans l'instruction N°282 du 08 janvier 2009.

Pascal CURT souhaite conserver ce rôle de correspondant Défense et les missions afférentes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **Désigne** M. CURT Pascal conseiller délégué

DE202605-642 OBJET : Nomination d'un représentant CALEOL pour attribution des logements

Madame le Maire informe les conseillers municipaux de la nécessité de désigner une ou des personnes pour représenter la commune au sein de la CALEOL (**C**ommission d'**A**tttribution **L**ogements et d'**E**xamen de l'**O**ccupation des **L**ogements), afin de pouvoir participer au vote lors des séances.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **Désigne** Mme BERARDAN Christelle Maire

- **Désigne** M. FONTAINE Jean-Michel, conseiller délégué
- **Désigne** M. DUTEIL Alexandre, conseiller

DE202605-643 OBJET : Modification du tableau des emplois permanents

Mme Le Maire informe les élus des demandes de départ en retraite d'un agent et de la demande de retraite progressive d'un deuxième agent, administratifs, la collectivité doit modifier la délibération du tableau des emplois du 10 septembre 2024.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

Accepte les propositions du Maire pour la modification du temps de travail des postes administratifs et des postes techniques.

Autorise Mme Le Maire à procéder au recrutement du personnel administratif et technique.

Fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué ci-dessous, avec effet à compter du **1^{er} juin 2026**.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Service administratif

Fonctions	<u>Nbre pourvus</u>	<u>Nbre vacants</u>	<u>Cadre emploi</u>	<u>Nombre d'heure par semaine</u>	<u>Ouverts contractuels Art. L332-8</u>
Secrétariat de mairie cne moins de 2000 hab	1	1	Adjoint Administratif ou Rédacteur	30h	oui
Secrétariat de mairie cne moins de 2000 hab	0	2	Adjoint Administratif ou Rédacteur	15h	oui
Secrétariat administratif et comptable	1	0	Adjoint Administratif ou Rédacteur	14h	oui

Service technique :

Fonctions	<u>Nbre pourvus</u>	<u>Nbre vacants</u>	<u>Cadre emploi</u>	<u>Nombre d'heure par semaine</u>	<u>Ouverts contractuels Art. L332-8</u>
Adjoint technique	1	0	Adjoint technique	35h	oui
Femme/homme de ménage	1	0	Adjoint technique	1h45	oui
Femme/homme de ménage	0	1	Adjoint technique	5h	oui

Questions diverses

☞ Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, Mme le Maire informe les élus de la nécessité de renouveler la liste des membres de la commission de contrôle, pour une durée de 6 ans. La commission de contrôle doit se réunir au minimum une fois par an, pour examiner les mouvements électoraux de l'année (inscription, radiation). La Préfecture nous demande de désigner des représentants. Les élus proposent :

Pour représenter le conseiller municipal : Schmitt Elodie titulaire et Robin Thierry suppléant
Pour représenter l'administration du Préfet : Torche Dominique et Reydellet Philippe
Pour représenter le Tribunal judiciaire : Moine Christophe, Labalme Evelyne et Berthillet Roger

☞ Mme le Maire propose de mettre à jour la liste des permanences du service minimum lors des grèves à l'école pour garder des enfants.

Les élus proposent les noms suivants :

- Colette MOREL-PACLET
- Jean-Pierre GEORGET
- Olivier GABILLET
- Agnès MALECKI
- Alexandre DUTEIL
- Bénédicte REYDELLET
- Claire BLEIN
- Josette ALBAN

☞ Le SIEA nous communique le tableau du reste à charge pour notre réseau d'éclairage public. Mme le Maire fait lecture du courrier et explique le calcul de ce reste à charge. Pour Vandeins, la base des éléments est la plus avantageuse, cas 1, soit un décompte comme suit de notre reste à charge :

Electrification – opération coordonnée : 10%

Electrification – esthétique pur : 25%

Electrification – Surcoût : 10%

Génie civil de télécommunication : 70%

☞ La Région Auvergne Rhône-Alpes, adresse ses plus chaleureuses félicitations pour ce mandat aux élus. La Région rappelle également son souhait depuis 2016, de faire de son soutien aux communes une priorité. A travers l'aide à l'installation de nouveaux dispositifs, notamment pour l'installation de caméras de vidéoprotection, aménagement centre bourg, rénovation et équipements sportifs, etc...

☞ Une nouvelle démarche obligatoire a été mise en place pour les propriétaires détenant des logements meublés de tourisme, à l'usage exclusif de location, offerts à une clientèle de passage : CERFA 13566-03 pour les chambres d'hôtes situées chez l'habitant et CERFA 14000-04 lorsque le logement meublé est indépendant du logement principal du propriétaire. Il nous est demandé de sensibiliser les administrés et de veiller au respect de cette procédure.

☞ GBA lance l'ouverture des chantiers jeunes de 16 à 18 ans pour leur faire profiter d'une première expérience professionnelle, en valorisant leur participation à une réalisation visible et collective. Le travail des jeunes est bonifié par une bourse de 40€/jour de chantier, pour financer un projet personnel ou professionnel de leur choix.

☞ L'association de la cantine pour le RPI nous demande de publier un flyer pour informer les parents sur la procédure de l'inscription au restaurant scolaire et/ou à la garderie.

☞ ENEDIS nous informe de coupures d'électricité le mardi 26 mai et le jeudi 02 juillet, ces coupures ont été publiées sur les supports de communication de la commune.

☞ De nouveaux dispositifs sont proposés par le Département pour soutenir les communes sur ce nouveau mandat.

☞ Nous recevons les félicitations de Mme BLATRIX Florence sénatrice de l'Ain. Elle nous informe également être membre de la Commission des finances et de la Commission des affaires Européennes du Sénat et également membre de la Commission départementale du Fonds de développement de la vie associative. Une rencontre sera organisée prochainement.

☞ L'Evêque Pascal ROLAND de Belley-Ars tient à nous féliciter et nous remercier du temps et de la disponibilité que les élus consacrent aux citoyens.

☞ Le Préfet informe de l'obligation de réunir le conseil municipal le vendredi 5 juin pour la préparation des élections sénatoriales afin de désigner des conseillers municipaux et leurs suppléants et établir le tableau des électeurs sénatoriaux.

☞ Dates de réunion avec :

- Commission CCAS Mme le Maire demande aux membres une date pour se réunir, mardi 26 mai à 19h
- Commission bâtiment Mme le Maire demande aux membres une date pour se réunir, jeudi 4 juin à 19h
- Commission animation M. Curt Pascal demande une date pour se réunir, lundi 8 juin à 19h

☞ La taille de la haie « Route du Logis neuf » en face de la mairie, avec les élus et l'agent communal a été fixée le mercredi 3 juin à 14h00.

Compte rendu de réunions

- Comité de pilotage du RAM le mardi 12 mai à Polliat
- Réunion du Comité Syndicale du SIVOSS le 27 avril à 20h
- Réunion du SIVOSS FCB le lundi 11 mai à 19h
- Commission communication (travail sur les brèves)
- Commission urbanisme (4 DP pour panneaux photovoltaïques/2CU)

Invitations à venir

- Jean DEGUERRY Pdt Département de l'Ain, 3^{ème} Etats généraux de l'Ain le mercredi 17 juin à 13h30 Ainterexpo
- Tour de l'Ain du 28 au 30 juillet
- Fête du RPI le samedi 27 juin au stade

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h00

La prochaine séance de conseil sera le : vendredi 5 juin à 18h00